[](https://www.kla.tv/13158)

1. De la démocratie à l’intelligence de l’essaim : Une petite leçon de démocratie

**Alors que la Suisse dispose d’une démocratie directe dans laquelle les citoyens peuvent potentiellement intervenir directement dans les processus et les décisions du gouvernement, la démocratie indirecte prévaut dans tous les pays voisins. Cela signifie que le peuple élit ses dirigeants et n’a plus rien à dire.**

Alors que la Suisse dispose d’une démocratie directe dans laquelle les citoyens peuvent potentiellement intervenir directement dans les processus et les décisions du gouvernement, la démocratie indirecte prévaut dans tous les pays voisins. Cela signifie que le peuple élit ses dirigeants et n’a plus rien à dire. A première vue, la Suisse semble privilégiée. Mais les apparences sont trompeuses, car le prétendu « quatrième pouvoir » de l’Etat – qui devrait être les massmédias – s’est depuis longtemps glissé dans le statut de « première puissance ». Ce n’est pas seulement ainsi en Suisse, mais également dans le monde entier. Comment cela se fait-il ? Réponse : Par une synchronisation progressive de tous les massmédias « politiquement corrects ». Depuis longtemps, le front majoritaire des médias traditionnels pousse la volonté des peuples à choisir ce qu’ils ont à choisir – ce qui est politiquement correct et politiquement incorrect – en faisant un véritable lavage de cerveau. Cependant, chaque fois qu’une percée imprévue de la volonté du peuple se produit, c’est un douloureux accident aux yeux des dirigeants démocratiques. On peut reconnaître une telle situation à la levée de boucliers des médias dès que quelque chose n’est pas fait selon la volonté « démocratique » des tireurs de ficelle secrets, c’est-à-dire ceux qui sont dans les coulisses et les manipulateurs de la démocratie. Aux États-Unis, l’élection de Donald Trump semble avoir été un accident typique non planifié. Mais revenons chez nous.  
  
Une petite formation de démocratie en France  
En France, l’article 3 de la constitution de 1958 prévoit la démocratie indirecte. L’idée de la démocratie indirecte y est formulée comme suit : « la Souveraineté nationale appartient au peuple qui l’exerce par ses représentants et par la voie du référendum ». En autres termes, l’« exercice de la souveraineté nationale » du peuple se limite aux élections prescrites et aux referendums limités. Par conséquent, à travers les élections démocratiques, « l’exercice de la souveraineté nationale » a déjà eu lieu – c’est tout.  
Rien de plus pour le peuple ! Il est très étonnant que les peuples tellement trompés aujourd’hui, pensent sérieusement qu’ils règnent sous quelque forme que ce soit. En fait et en vérité, c’est exactement l’inverse qui se passe. A chaque élection, le citoyen scelle de façon impressionnante la renonciation à son autorité et à sa souveraineté personnelles. A chaque élection le citoyen confirme à nouveau sa propre mise sous tutelle, sa propre muselière. Les élections démocratiques ne font en fait que signifier que le citoyen donne son consentement écrit, qu’il n’a plus rien à dire dans l’exercice effectif de la souveraineté nationale – même si par la suite la domination exercée le contrarie vraiment. La véritable souveraineté qu’aurait le citoyen individuel, il la sacrifie à nouveau à chaque élection. Oui, il donne ainsi aux autres le pouvoir de le dominer à volonté, même contre sa propre volonté et même contre ses propres intérêts. Sans qu’elle s’en rende compte, la majorité dans une démocratie est même régulièrement dominée par une minorité et contre sa volonté.   
  
  
Par exemple, si un parti type arrive au pouvoir avec 40 pour cent des votes, alors la réalité est la suivante : Même avec un taux de participation électorale élevé de, disons, 70%, il y a déjà 30% du peuple qui n’a pas donné le pouvoir à ce parti. Il est probable que ces 30% rejettent même la démocratie par principe. En soi, les motifs des 30% ne jouent aucun rôle. Refuser, c’est refuser – ça ne change rien.  
  
Donc si 80 millions de citoyens avaient le droit de vote, cela signifierait que seulement 56 millions d’entre eux ont voté. Je vous rappelle que, même avec un taux de participation élevé de 70%, il ne reste que 56 millions d’électeurs sur les 80 millions. En fait, cependant, seulement 22,4 millions d’électeurs ont voté pour ce parti type. Pourquoi est-ce ainsi ? Réponse : Parce qu’en réalité seulement 40% des 70% ont dit oui. C’est ainsi que notre parti type arrive déjà au pouvoir, alors qu’en fait et en vérité 57,6 millions des 80 millions, et donc la majorité absolue, ne lui ont pas du tout confié le pouvoir. Et même si ce parti type avait obtenu 51% des suffrages exprimés – soit 28,56 millions – 51,44 millions sur un total de 80 millions, soit l’écrasante majorité des électeurs, n’auraient toujours pas donné à ce gouvernement le pouvoir de gouverner. Que pouvons-nous en tirer ? En règle générale il y a toujours une minorité dans la démocratie contre la majorité du peuple ! Faites le calcul vous-mêmes. En règle générale, la majorité n’a pas explicitement élu les gouvernements au pouvoir. Si on regarde de façon sobre et pragmatique, les élections démocratiques ne font pas du tout en sorte que la volonté du peuple se réalise, mais qu’une minorité puisse légitimement gouverner contre la volonté du peuple, c’est-à-dire contre la volonté de la majorité.  
  
  
Donc si 65 millions de citoyens avaient le droit de vote, cela signifierait que seulement 45,5 millions d’entre eux ont voté. Je vous rappelle que, même avec un taux de participation élevé de 70%, il ne reste que 45,5 millions d’électeurs sur les 65 millions. En fait, cependant, seulement 18,2 millions d’électeurs ont voté pour ce parti type. Pourquoi est-ce ainsi ? Réponse : Parce qu’en réalité seulement 40% des 70% ont dit oui. C’est ainsi que notre parti type arrive déjà au pouvoir, alors qu’en fait et en vérité 46,8 millions des 65 millions, et donc la majorité absolue, ne lui ont pas du tout confié le pouvoir. Et même si ce parti type avait obtenu 51% des suffrages exprimés – soit 23,2 millions – 41,8 millions sur un total de 65 millions, soit l’écrasante majorité des électeurs, n’auraient toujours pas donné à ce gouvernement le pouvoir de gouverner. Que pouvons-nous en tirer ? En règle générale il y a toujours une minorité dans la démocratie contre la majorité du peuple ! Faites le calcul vous-mêmes. En règle générale, la majorité n’a pas explicitement élu les gouvernements au pouvoir. Si on regarde de façon sobre et pragmatique, les élections démocratiques ne font pas du tout en sorte que la volonté du peuple se réalise, mais qu’une minorité puisse légitimement gouverner contre la volonté du peuple, c’est-à-dire contre la volonté de la majorité.  
  
Nous résumons : C’est précisément par le biais d’élections démocratiques que chaque électeur donne son consentement à cette procédure en apparence juste. Et ça se répète sans cesse. De plus, si on considère qu’en règle générale, seulement 5% environ des électeurs d’un parti sont effectivement membres de ce parti, on estime que 1% des citoyens dominent encore dans notre exemple avec une majorité de 40%. Et c’était probablement l’idée de base de l’introduction de la démocratie. Parce que ceux qui l’ont introduite viennent manifestement des loges maçonniques secrètes qui sont habituées à infiltrer des majorités partout dans le monde en tant que minorité et de les manipuler psychologiquement à grande échelle. Il faut donc se rendre compte que dans toute forme de démocratie, dans laquelle la majorité est censée prévaloir, une oligarchie dictatoriale exerce en fait le pouvoir sur tout le peuple. Cependant, ces oligarques ne sont même pas les mêmes que les 1% mentionnés ci-dessus. Dans la vraie vie, les vrais maîtres et dirigeants se trouvent dans le taux de « pour mille » du peuple tout entier. Et leur point névralgique, leur talon d’Achille, est mis à nu. En fin de compte, c’est une minorité exceptionnellement petite qui domine notre monde merveilleux, y compris ses milliards de personnes trompées à tous égards, et qui exprime sournoisement sa volonté sectaire. Au nom d’une démocratie tant vantée, ils font respecter leur dictature. Au nom de la liberté, ils contraignent le peuple sous leurs propres lois. Au nom de l’égalité, ils promeuvent le mélange actuel des peuples et le nihilisme, c’est-à-dire la dissolution de l’ordre en vigueur. Les coutumes et la démarcation naturelle – jusqu’à la dissolution de tous les Etats-nations, familles, genres, etc. Au nom de la fraternité, ils dépossèdent insidieusement des peuples entiers et en fin de compte nationalisent leurs biens selon leur plan. Ce sont là les véritables fruits de leur démocratie, c’est-à-dire de leur nouvel ordre mondial.  
  
Puisse cette petite formation de démocratie aider réellement les peuples trompés à acquérir le pouvoir qui leur est promis. Car tous les peuples ont un instinct divin… ou appelle cela une capacité surnaturelle, un don semblable à une matrice, une intuition, céleste ou quoi que ce soit… En tout cas, cette intuition divine s’éveille chaque fois que les gens entrent en contact avec de telles vérités, avec ces liens de cause à effet et ces révélations ; comme le banc de poissons dans la mer, les vols d’oiseaux dans les airs ou les essaims d’abeilles, etc. qui portent en eux une intelligence d’essaim, ainsi l’humanité est équipée d’une intelligence d’essaim divine. Et cela est complètement détaché de toute affiliation religieuse, partisane ou ethnique, etc. En répandant les vérités dont nous venons de parler, l’instinct commun des nations sera éveillé, et l’intelligence d’essaim que nous avons tous, tout comme les instincts naturels, conduira bientôt à la situation suivante : il n’y aura plus de minorité au taux de « pour mille » qui dominera sur la majorité absolue, mais il y aura une majorité, de 60 puis 70, 80, 90% qui dominera sur la minorité des 10% qui auront encore malheureusement besoin de cours de rattrapage. De plus, les instincts naturels en nous nous poussent à cette unité à 100%. C’est trop exagéré ? Mais pourquoi ? Pas du tout. Le temps est venu pour les peuples de se débarrasser de leurs chaussures d’enfants de la démocratie et de devenir adultes. Nous admirons à juste titre la perfection des instincts animaux et nous nous émerveillons de leurs mouvements d’ensemble parfaits grâce à leur intelligence d’essaim. Mais maintenant, le temps est venu où il devient clair que les compétences humaines de l’essaim dépassent le loin celles du règne animal. Par conséquent distribuez nos produits « Klagemauer » au plus grand nombre possible de personnes réceptives. Dans la propagation de nos émissions aux sincères chercheurs de vérité se trouve notre seule récompense.  
Avec nos remerciements chaleureux.

**de is.**

**Sources:**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=LEGIARTI000019240995&amp;cidTexte=LEGITEXT000006071194&amp;dateTexte=20090228>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#France - [www.kla.tv/France](https://www.kla.tv/France)  
  
#FilmsDocumentaires - documentaires - [www.kla.tv/FilmsDocumentaires](https://www.kla.tv/FilmsDocumentaires)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.